

**RESERVATION**

La fréquentation de votre enfant aux services périscolaires mis en place par la Municipalité est soumise à réservation préalable obligatoire, selon les modalités suivantes :

<b>Service</b>	<b>Date limite de réservation</b>	<b>Date limite d'annulation</b>
ALP	J-8	J-2
TAPS	J-8 (J étant le 1er jour du cycle suivant)	J-2
Restaurant	J-8	J-2
Centre de loisirs, mercredis après-midi	J-8	J-2
Centre de loisirs, vacances scolaires	J-8 (J étant le 1er jour des vacances)	J-2

Ainsi, dès réception de votre identifiant, vous pouvez effectuer vos réservations pour une période donnée ou sur toute l'année scolaire. La réservation doit se faire au moins 8 jours avant. Au-delà, la réservation est encore possible, mais une majoration de 25% sera appliquée à votre tarification habituelle (exception faite des TAPS et du centre de loisirs pour lequel la réservation n'est plus possible au-delà de J-8).

A noter que la réservation des TAPS s'effectue pour un cycle entier, et non pour les séances de votre choix.

**ANNULATION**

Vous avez la possibilité d'annuler une réservation jusqu'à J-2.

En cas de force majeure dûment justifiée, vous avez la possibilité d'annuler une réservation le jour même. En cas d'enfant malade, prière de nous prévenir par téléphone avant 9h.

**CONTACTS**

**Service enfance et temps périscolaires** : 04 67 10 03 54 ou 06 24 55 08 13

**Centre de loisirs** : 04 67 79 71 85 ou 07 78 87 81 93